

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

DATE ASSEMBLEE GENERALE	OBJET
9 mars 2020	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2019, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
9 mars 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et celui de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget primitif 2020 d'un montant de 14 982 064 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
9 mars 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et celui de la Commission des Finances et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget primitif du C.F.A. d'un montant de 1 526 253 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
9 mars 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la structure-cible des emplois au sein de la C.C.I. au 1 ^{er} janvier 2020 sur laquelle a été construit le budget primitif 2020.
9 mars 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la convention avec le Laboratoire des Energies Sud Rhône-Alpes et autorisent le Président à la signer.

9 mars 2020	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, décident de ne plus adhérer à Agebio Cemagref de Grenoble, à l'Association Rivière Rhône-Alpes, à Entreprendre en France et approuvent les autres demandes d'adhésions pour l'année 2020 (sur la base 2019) à des Associations dont la liste est présentée, sous réserve d'une éventuelle augmentation trop importante.
9 mars 2020	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, désignent Conseiller Technique, M. Xavier DEBARNOT, Directeur de la Banque de France (en remplacement de M. Philippe FLOUR).
9 mars 2020	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les nouveaux tarifs des prestations du C.F.E. pour 2020.